

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix - Travail - Patrie

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT,  
DE LA PROTECTION DE LA NATURE  
ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

CCE / EIES N° 00000055

du 05 MAI 2015



REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace - Work - Fatherland

MINISTRY OF ENVIRONMENT,  
PROTECTION OF NATURE AND  
SUSTAINABLE DEVELOPMENT

## CERTIFICAT DE CONFORMITE ENVIRONNEMENTALE

Le Ministre de l'Environnement, la Protection de la Nature et du Développement Durable

- Vu** la loi N° 96/12 du 5 août 1996 portant loi cadre relative à la gestion de l'environnement ;
- Vu** le décret N° 2013/0171/PM du 14 février 2013 fixant les modalités de réalisation des Etudes d'Impact Environnemental et Social ;
- Vu** l'arrêté N° 0070/MINEP du 22 Avril 2005 fixant les différentes catégories d'opérations dont la réalisation est soumise à une Etude d'Impact Environnemental ;
- Vu** le rapport de Comité Interministériel de l'Environnement ;
- Considérant les nécessités de service,
- Certifie que:**

**LA SOCIETE PALLISCO, B.P 394 DOUALA - CAMEROUN**

a effectué toutes les procédures techniques nécessaires et respecté la réglementation en matière d'Etude d'Impact Environnemental et Social pour le projet d'exploitation de l'UFA 10 047b sise dans le département du Haut Nyong, région de l'Est.

Au vu de cette étude d'impact environnemental et social préalable à ce projet, est délivré le présent Certificat de Conformité Environnementale pour servir et valoir ce que de droit.-

**Le Ministre Délégué**

*Dr. Nana Oshobokun Ojilaka*

